

# Le Combat Social **FO** 49

MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT-FORCE OUVRIÈRE DE MAINE ET LOIRE

Numéro 08-09 – 2014 (août-septembre 2014)

## Sommaire

- 2 L'éditorial de Catherine Rochard
- 3 André Bergeron
- 4 et 5 Commission administrative élargie du 8 septembre
- 6 et 7 Encore une fois sur le pacte de responsabilité
- 8 Grève des pilotes d'Air France
- 9 Grève des inspecteurs du permis de conduire
- 10 Livre de Jean-Claude Mailly : il faut sauver le service public
- 10 et 11 En direct des syndicats : la section syndicale de Stream Global Services
- 12 Affichette meeting régional du 9 octobre

## Non à l'austérité ! RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITÉ !



### LE COMBAT SOCIAL

FO 49 - Prix : 1 €

Imprimé à l'Union  
Départementale  
Force Ouvrière  
de Maine et Loire

14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS

Tel : 02 41 25 49 60

site : <http://www.fo49.fr>

Inscrit à la CPPAP n°

0 7 1 5 S 0 7 4 4 2

Directrice de  
publication :

**Catherine ROCHARD**



## L'éditorial

de Catherine Rochard,  
Secrétaire Générale de l'UD cgt-FO de Maine et Loire

# STOP ! Trop, c'est trop !

L'annonce au début de l'année par le président de la République, du pacte de responsabilité et sa signature par une organisation syndicale de salariés, avait ouvert les hostilités.

Ce pacte de responsabilité qui accorde 41 milliards d'Euros aux patrons et prévoit une réduction des dépenses publiques et sociales de 51 milliards d'Euros, concentre toute la mise en œuvre du plan d'austérité imposé par l'Europe à la France.

Le gouvernement qui n'a pas trouvé d'appuis suffisants auprès des organisations syndicales hormis la CFDT et L'UNSA, pour discuter de la mise en œuvre de son pacte, en a fait les frais.

Le départ de FO suivi par la CGT, SUD et la FSU de la conférence sociale de juillet, a ouvert une crise sans précédent et s'est traduit par la démission du gouvernement VALLS 1, le départ des ministres « frondeurs » du gouvernement VALLS 2.

En l'absence d'unanimité du côté des organisations syndicales de salaires, le premier ministre est allé se faire ovationner par le MEDEF !

Celui-ci profite largement de cette situation pour exiger de nouvelles réformes. Et il fait « feu de tout bois » le SMIC, les jours fériés, les 35 heures, le travail du dimanche, le travail de nuit, les seuils sociaux, le recul de l'âge de départ à la retraite...

Pour Monsieur GATTAZ, un objectif : Diminuer le coût du travail, récupérer des dividendes.

30 milliards d'euros ont été reversés en 2013 aux actionnaires du CAC 40 et pour une large majorité à des actionnaires étrangers.

Le gouvernement a décidé de s'attaquer aux professions réglementées.

C'est la libéralisation à « tout va » dans tous les secteurs.

Mais rien n'a changé pour les salariés, les chômeurs, les retraités. Les médias se font l'écho de la baisse du pouvoir d'achat dans le secteur public comme le secteur privé.

La pression fiscale s'est accrue cette année encore.

Lors de la Commission Administrative élargie de l'UD, le constat est sans appel : Il y a condamnation par les militants et les adhérents de la politique d'austérité, et l'idée que le rapport de force est inéluctable est dans toutes les têtes.

Nous savons que seule la grève générale pourra contribuer à mettre un frein à ces attaques.

Mais il faut préparer la riposte car la grève ne se décrète pas ! Les mouvements en cours contribuent à cette préparation, comme celui des inspecteurs du permis de conduire, ou celui des pilotes de ligne largement soutenus par l'ensemble des personnels et des organisations syndicales sauf la CFDT.

Pour FO, l'action commune est possible mais la construction d'un mouvement d'ampleur nécessite la clarification avec les autres organisations syndicales sur les revendications.

**Pour FO, celle qui concentre toutes les autres, c'est bien l'exigence du retrait du pacte de responsabilité**

C'est ce que nous affirmerons le 9 Octobre 2014 à Nantes, lors du meeting régional avec Jean-Claude MAILLY.

# André Bergeron



**N**otre camarade André Bergeron est décédé le 20 septembre dernier à l'âge de 92 ans, à Belfort, où il résidait.

Né le 1er janvier 1922, André Bergeron est fils de cheminot.

Après des études au collège d'enseignement technique de Belfort, il devient conducteur typographe en avril 1936, à 14 ans.

Syndiqué, il participe aux grandes grèves de mai 1936 qui voient la classe ouvrière arracher, notamment, les congés payés et la semaine de 40 heures.

En 1946, il est élu secrétaire général du syndicat des typographes (CGT) de Belfort. La même année, il rejoint Léon Jouhaux et Robert Bothereau dans le groupe des Amis de Force ouvrière.

En 1947, après la scission, il devient secrétaire de l'union départementale

des syndicats CGT-FO du Territoire de Belfort puis, en 1948, de la Fédération CGT-FO du Livre.

En 1950, il est membre de la commission exécutive et entre au bureau confédéral en 1956. Il devient vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres en 1957.

Il devient secrétaire général de Force ouvrière en novembre 1963, et le reste jusqu'au 4 février 1989.

André Bergeron a été un des principaux artisans de la création du régime d'assurance chômage. Après la guerre, les chômeurs n'étaient pas indemnisés comme aujourd'hui. L'aide, d'un montant forfaitaire très faible relevait de l'assistance. De plus les fonds communaux qui indemnisaient les sans-travail n'existaient pas partout.

En 1958, André Bergeron mène la délégation Force ouvrière lors des négociations sur la création de l'assurance-

chômage, avec un objectif en tête : d'une part la création d'une caisse de compensation interprofessionnelle et d'autre part l'indemnisation du chômage partiel. Ces négociations aboutissent à la création de l'Unedic. Il en est le premier président du conseil d'administration et il présidera cet organisme de nombreuses fois de 1958 à 1990.

André Bergeron a profondément marqué la vie sociale et économique pendant une période où de nombreux progrès et acquis sociaux ont été obtenus par la négociation collective.

Personnalité unanimement respectée, il sera souvent sollicité pour entrer dans tel ou tel gouvernement. Attaché à l'indépendance syndicale, il a toujours refusé.

L'Union Départementale de Maine et Loire salue sa mémoire et adresse à son épouse et à ses proches ses plus sincères condoléances.

## Commission administrative élargie de l'Union Départementale : RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITÉ !

Pour la rentrée, la Commission Administrative de l'UD (l'organe dirigeant de l'UD entre deux congrès) a tenue une réunion élargie aux syndicats le 8 septembre. Prés de 90 camarades étaient présents



Pour introduire la réunion Catherine Rochard est longuement revenu sur les conditions tout à fait exceptionnelles de cette rentrée.

La crise politique qui s'est matérialisée par la démission du gouvernement Valls 1 et l'installation du gouvernement Valls 2 a ouvert une véritable crise de régime.

Pourquoi Manuel Valls a-t-il démissionné ? Catherine Rochard l'indique : le premier gouvernement Valls s'est efforcé d'associer les confédérations syndicales à la mise en œuvre de sa politique, en particulier du pacte de responsabilité.

Le refus de notre Confédération et

de la CGT, suivies par la FSU et SUD, d'entrer dans cette logique a sonné le glas de cette tentative.

Alors, plus question de conserver les ministres « critiques », qui avaient leur utilité pour tenter d'amadouer les Confédérations Valls a constitué un gouvernement « resserré » aux ordres.

Depuis, pas un jour sans que Manuel Valls ou un de ses ministres n'annoncent une nouvelle mesure contre les salariés, les chômeurs ou les retraités.

Le MEDEF profite amplement de cette situation pour exiger de nouvelles contre-réformes : le SMIC, les jours fériés, les 35 heures, le travail du dimanche...

Alors que le chômage augmente

chaque jour, que les salaires et les retraites sont bloqués, les patrons touchent les crédits d'impôts du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

« *Les salariés rejettent massivement cette politique qui s'incarne dans le pacte de responsabilité* », indique Catherine Rochard.

« *Nous devons partout préparer la riposte, organiser les salariés pour exiger le retrait de ce pacte*, précise-t-elle. *Nous voulons créer le rapport de force. Partout, organisons l'action, y compris la grève pour obtenir satisfaction à nos revendications. Face à une offensive qui touche tous les salariés, qu'ils soient actifs, chômeurs ou retraités,*

(Suite page 5)



**du privé comme du public, préparons la grève générale ! »**

Ensuite, des camarades de la Santé Privée, de la sécurité sociale, de la métallurgie, de l'action sociale, de l'enseignement interviennent.

Tous indiquent comment ce

« pacte » se décline dans leurs secteurs.

Tous indiquent combien cette politique est rejetée par les salariés.

Les échéances à venir sont rappelées (meeting interdépartemental à Nantes le 9 octobre, élections dans

les trois versant de la fonction publique le 4 décembre, préparation des élections dans les HLM et à la MSA)

**La Commission Administrative a conclu ses travaux en votant la résolution reproduite ci-dessous**

## Résolution adoptée par la Commission Administrative du 8 septembre

Ouvrant une véritable crise de régime, la crise politique qui a entraîné la démission du gouvernement Valls 1 et la constitution du gouvernement Valls 2, a une origine : le gouvernement n'a pas pu obtenir le consensus des organisations syndicales sur son pacte de responsabilité, du fait de la non participation, notamment, de notre confédération Force Ouvrière, à la Conférence sociale de juillet.

La composition du nouveau gouvernement Valls, indique que le Président de la République n'entend pas modifier la politique économique menée depuis plusieurs années bien qu'elle soit massivement rejetée par les salariés.

Cette politique qui a un effet récessif le conduit à revoir à la baisse ses objectifs de croissance et contribue à l'aggravation du chômage.

Sourd aux revendications des salariés, résolu à respecter coûte que coûte les dispositions des traités européens (dont le TSCG), résolu à répondre aux exigences du patronat, le gouvernement confirme la mise en œuvre du pacte de stabilité, de la réforme territoriale et des rythmes scolaires.

La CA de l'UD 49 constate que dans l'ensemble des secteurs professionnels, dans le privé et le public, les salariés doivent faire face aux conséquences de cette politique d'austérité socialement,

économiquement et démocratiquement suicidaire.

Ainsi, c'est au nom de la compétitivité que 46 milliards d'exonérations de cotisations sociales et de baisses des impôts sur les sociétés doivent être accordées aux employeurs, 46 milliards qui s'ajoutent aux 20 milliards de CICE et aux 26 milliards d'exonérations de cotisations sociales annuelles déjà consentis au patronat sans aucun effet positif sur l'emploi.

Bien au contraire, ces cadeaux qui grossissent les profits des actionnaires sont financés par des coupes dans les budgets de l'État, des collectivités territoriales et de la Sécurité Sociale et se traduisent notamment par des suppressions de postes.

S'y ajoutent les hausses d'impôts et taxes à la charge des salariés, le gel des salaires dans la fonction publique, la baisse des investissements de l'État et des collectivités territoriales aux effets négatifs sur l'activité.

Avec le pacte de responsabilité, les conséquences pour l'emploi seront d'autant plus redoutables qu'il s'agit de réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros.

De plus, les impacts du pacte de responsabilité sur les services publics déjà mis à mal par la RGPP et la MAP vont être amplifiés par la réforme territoriale qui va contribuer à éloigner les services publics des usagers et favoriser leur

privatisation.

La CA de l'UD 49 constate que le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour relancer l'industrie dans notre pays. Il est même parfois directement impliqué dans les restructurations avec les suppressions d'emplois, les licenciements, les fermetures de sites qui en découlent (Alstom, OPA d'Atos sur BULL).

Avec la transposition dans la loi de juin 2013 de l'accord national interprofessionnel (ANI) dit sur la sécurisation de l'emploi, il encourage le patronat à baisser le coût du travail par le biais d'accords de compétitivité.

Mais, le rejet de l'austérité par les salariés est tel que d'ores et déjà on s'inquiète en hauts lieux des capacités du gouvernement à aller jusqu'au bout. Depuis quelques temps, Pierre Gattaz, coutumier des provocations, modère ses interventions dans les médias pour ne pas gêner le gouvernement.

Depuis son entrée en fonction, conscient des réactions qu'entraînerait l'application de cette politique, le Président de la République n'a eu de cesse d'associer les organisations syndicales à sa mise en œuvre dans le cadre de conférences sociales et de pacte sociaux.

Avec la décision de notre Confédération de quitter la conférence sociale de juillet 2014, il vient d'essayer un échec cuisant.

La CA de l'UD 49 soutient la décision

(Suite de la page 5)

de la Confédération car elle préserve notre indépendance contre le consensus pour aller plus loin dans l'austérité.

Cette position doit être maintenue pour le « rendez-vous » du 10 septembre 2014 au cours duquel le ministre du Travail recevra les dirigeants nationaux des organisations syndicales et patronales pour faire un point sectoriel du pacte de responsabilité.

Car, tout indique que ce « rendez-vous » est une nouvelle tentative d'intégrer les confédérations syndicales à l'application de l'austérité.

Pour la CA de l'UD 49, l'heure n'est pas à l'accompagnement de cette politique mais à l'élaboration des cahiers de revendications et à la mise en œuvre des

actions efficaces pour les faire aboutir dans tous les secteurs professionnels à tous les niveaux.

Pour la CA de l'UD 49, c'est en organisant la résistance des salariés pour l'augmentation des salaires, pour le maintien de l'emploi, pour exiger des embauches en CDI, pour préserver et améliorer les droits sociaux et les conditions de travail que nous combattons l'austérité.

C'est ainsi que nous préparons les conditions de la grève interprofessionnelle dont la nécessité s'avère chaque jour davantage pour mettre un coup d'arrêt à cette politique réactionnaire.

La réforme de la représentativité produit aujourd'hui tous ses effets. C'est pourquoi, la CA de l'UD 49 appelle toutes ses sections syndicales et tous ses

syndicats à relancer une campagne d'adhésions et à prendre les mesures pour développer le nombre d'implantations FO dans le département.

La CA de l'UD 49 appelle également l'ensemble de ses sections syndicales et syndicats à se mobiliser pour réussir leurs prochaines échéances électorales notamment dans la fonction publique dont le scrutin de fin d'année d'ampleur nationale aura des répercussions importantes pour notre Confédération.

La CA de l'UD 49 appelle l'ensemble de ses sections syndicales et syndicats à assurer le succès du meeting du 9 octobre à Nantes.

Angers, le 8 septembre 2014

Adoptée à l'unanimité

## Encore une fois sur le pacte de responsabilité Vous avez dit « contreparties » ?

**L**e pacte de Responsabilité, ce sont 41 milliards d'euros de « baisses de charges » offerts au patronat, financés par 51 milliards d'économies budgétaires. En contrepartie... De quoi au fait ?

### Ce qu'en disait le Président de la République

Lors de ses vœux « aux acteurs de l'entreprise » le 21 janvier dernier, François Hollande a présenté son pacte de responsabilité. Il s'agissait selon lui, de proposer aux entreprises des réductions de charges et une simplification administrative en contrepartie d'emplois.

Lors de ces vœux il a même affirmé que les contreparties devaient être « claires, précises, mesurables » et insisté : « Ces contreparties forment un tout avec le pacte, elles ne peuvent pas être dissociées, séparées,

*segmentées, elles sont le pacte ».*

Par la suite, le « pacte » s'est précisé : 41 milliards d'euros offerts aux patrons, 51 milliards « d'économies budgétaires » pour les financer et « réduire la dette » ponctionnés sur le budget de l'État, celui des collectivités territoriales et sur la sécurité sociale.

Mais qu'en est-il de ces contreparties ?

### Ce qu'en dit le patronat : « Totalement surréaliste »

Laissons la parole à Geoffroy Roux de Bézieux, vice président du Medef qui déclare, dans une interview le

12/09 :

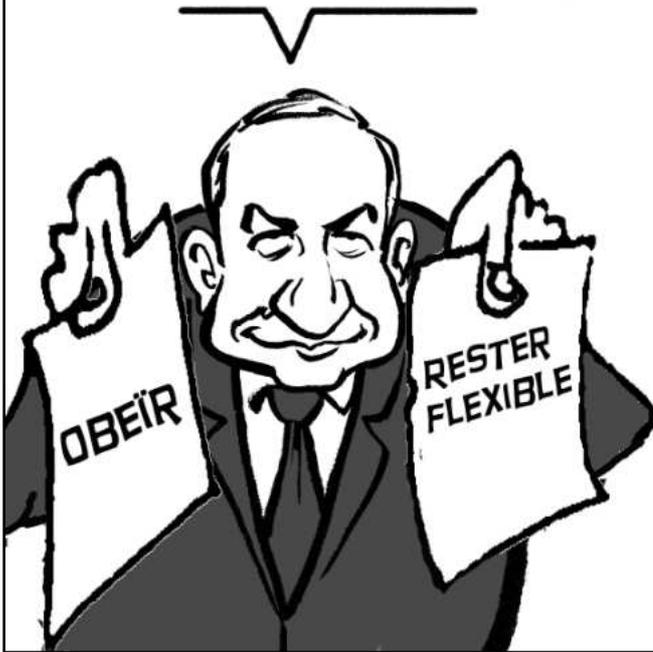
« Le mot "contreparties" est totalement surréaliste... Vouloir définir de manière automatique ou contractuelle ce qu'on va faire [des allègements de charges], c'est ne pas comprendre comment fonctionne une entreprise. »

### Ce que dit le Ministre des Finances, Michel Sapin à propos du CICE :

Dépêche AFP du 6 septembre, à propos du CICE, partie intégrante des 41 milliards d'allègements de charges donnés aux patrons :

## Simplification du code du travail

**DEUX LIGNES SUFFISENT  
AMPLEMENT, NON ?**



« Le ministre des Finances, Michel Sapin, a insisté, le 5 septembre, sur le fait qu'il ne fallait pas attendre d'effets directs sur les embauches du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). *"Ce n'est pas comme ça que fonctionne une entreprise : le CICE est là pour aider les entreprises à reprendre de l'initiative"*, a déclaré le ministre. *"Le CICE, et cela peut faire débat, n'est pas une aide conditionnelle, conditionnée par telle création d'emploi, tel type d'investissement"*, a-t-il poursuivi. »

Ainsi, d'un côté le gouvernement affirme « exiger des contreparties », de l'autre un de ses principaux ministres affirme que ce n'est pas possible d'en obtenir. Mensonge ? Double langage ?

**Ce qu'en dit notre confédération : « il n'y aura pas de contreparties »**

A propos du « pacte de responsabilité », Jean-Claude Mailly a déclaré, le

9 septembre :

*« Par rapport au contenu du pacte de responsabilité, il ne peut pas y avoir de contreparties... On ne peut pas imposer à une entreprise d'embaucher si son carnet de commandes n'est pas plein »*

**Mais le gouvernement n'a peut-être pas compris comment fonctionnent les entreprises ?**

Le 14 Juillet dernier le Président de la République a mis en

avant le premier accord de branche prévoyant des « contreparties », signé dans la Chimie.

Qu'ont signé le patronat, la CFDT et la CFTC ? Nos camarades de la fédération de la Chimie sont très clairs. A propos de cet accord, ils écrivent :

*« Mis en avant le 14 Juillet dernier par le Président de la République, le premier accord de branche dans le secteur de la Chimie, validé par la CFDT et la CFTC, ne prévoit aucune contrepartie en terme d'emplois puisque les embauches prévues d'ici 2017 correspondent au volume d'embauches réalisées ces trois dernières années dans cette branche pour compenser les départs en retraite, les démissions... »*

*Aucun emploi supplémentaire réel ne verra donc le jour à l'horizon 2017. »*

On ne peut être plus clair !

**Mais alors, pourquoi ce « pacte de responsabilité » ?**

Le Forum Économique Mondial réuni à Davos, chaque année une belle brochette de très grands dirigeants d'entreprises et quelques responsables politiques de haut niveau qui, ça ne s'invente pas, se donnent pour mission « d'améliorer l'État du monde »

Les experts de ce forum ont publié leur « notation » des états. Ces experts félicitent chaleureusement la Grèce, l'Espagne et le Portugal pour les efforts déployés en matière de compétitivité d'une part, et d'assouplissement du marché du travail d'autre part. Du coup, ces états gagnent des places dans leur classement.

Après avoir remarqué que la France stagne à la 23<sup>ème</sup> place avec une réglementation du travail trop tatillonne, ils finissent par l'applaudir pour avoir réussi à assouplir son marché du travail au travers de l'ANI du 11 janvier et surtout pour les engagements pris avec le « pacte de responsabilité ».

Remercions les experts de Davos pour leur franchise : l'avenir qu'ils promettent à la France est le présent de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce !

**Cette politique a donc bien un objectif : détruire nos acquis, « assouplir le marché du travail », pour permettre aux patrons d'engranger des bénéficiaires.**

Si on excepte la crise de 29, il n'y a jamais eu autant de chômeurs en France. Il n'y a jamais eu non plus autant de milliardaires.

**Le mot d'ordre de retrait du pacte de responsabilité s'impose !**

# Grève des pilotes d'Air France

**La grève des Pilotes d'Air France a été terriblement décriée dans les médias. Elle est pourtant exemplaire.**

**Pour éclairer la situation, Le Combat Social reprend ici les positions de nos camarades du Syndicat National des Personnels Navigants Commerciaux Force Ouvrière (SNPNC-FO)**

**A** l'heure où cet article est écrit, une grande confusion règne, après que le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies a annoncé que « **le projet de Transavia Europe est abandonné par la direction** » d'Air France. Annonce immédiatement démentie par un porte-parole d'Air France qui a indiqué qu'« **aucun changement dans les négociations ne permet d'affirmer que ce projet est retiré.** ».

Rappelons les faits : Air France - KLM a décidé « d'europaniser » sa filiale Low-Cost Transavia, avec l'ouverture annoncée de nouvelles bases en Europe et notamment au Portugal et en Allemagne.

Ces nouvelles bases seraient créées en employant des personnels selon des contrats de travail locaux dans des conditions moins avantageuses pour les salariés qu'à Air France actuellement.

Les pilotes de lignes se sont massivement mobilisés et entament, le mercredi 24 septembre, leur 10<sup>ème</sup> jour de grève !

Beaucoup de monde s'est empressé de dénoncer le « corporatisme » des Pilotes « très bien payés ».

La presse, le gouvernement, le patronat... Mais aussi, et ça commence à devenir une habitude (cf. la grève de la SNCF,) la CFDT. Laurent Berger, secrétaire général de cette confédération est allé jusqu'à traiter cette grève « d'indécence » (sic !). Manifestement, la CFDT a décidé de jouer les « jaunes » de façon publique.

Il nous a semblé intéressant, dans cette situation, de rapporter la position de nos camarades du SNPNC-FO (Syndicat National des Personnels Na-

vigants Commerciaux FO, syndicat majoritaire dans la profession, qui syndique les personnels de cabine), qui, dès le début de la grève des pilotes, leur a apporté « un soutien sans réserves ».

Les hôtesses et stewards sont tout autant insatisfaits du plan « Perform 2020 » du groupe Air France-KLM qui prévoit notamment une montée en puissance de Transavia, sa filiale low-cost.

Le SNPNC-FO et l'UNSA-PNC ont écrit une lettre ouverte en date du 12 Septembre 2014 au Premier Ministre Manuel Valls :

**« Sur le fond, nous ne pouvons pas tolérer que la Société Air France, dont l'État est actionnaire, se livre à des pratiques de dumping social, réservées jusqu'ici à des Compagnies comme Ryan Air ou plus récemment Norwegian, »**

Nos camarades mettent en garde contre les conséquences sociales de telles décisions : **« perte d'emplois des personnels navigants français, mais aussi mise en péril des organismes sociaux, de la Caisse de retraite du personnel navigant... »**

**« Nous vous demandons de vous opposer à cela et vous informons que l'Intersyndicale PNC ne restera pas sans réagir, »** poursuit la lettre, laquelle se termine ainsi : **« Nous devons vous informer qu'à défaut [d'obtenir]... d'Air France... la garantie de ne pas démanteler, par la délocalisation et le dumping social, son activité court et moyen-courrier, nous n'aurons d'autre choix que de déposer un préavis de grève... »**

Nos camarades sont encore plus précis puisque dans un tract intitulé « **le vent se lève** » ils écrivent : **« Si la Direction d'AF persiste dans son attitude et dans**

**ses choix, nous déposerons sans tarder à notre tour un préavis de grève et amorcerons un conflit dur, ».**

C'est ce qu'ils ont fait ce jour. Nos camarades ont diffusé ce mercredi 24 septembre le communiqué intersyndical suivant :

**« Les syndicats SNPNC-FO et UNSA PNC demandent l'abandon immédiat du projet de création de Transavia Europe qui a pour but de mettre en place des bases en Europe avec du personnel sous contrat de droit local et qui a donc pour conséquence la délocalisation d'emplois français, notamment PNC.**

**Les syndicats SNPNC/FO et UNSA PNC seront reçus cet après-midi par la Direction d'Air France pour exiger l'abandon pur et simple du projet de création de Transavia Europe au plus tard de main matin jeudi 25 septembre. En cas de refus, le SNPNC-FO et UNSA -PNC déposeront un préavis de grève reconductible du 28 au 30 septembre... »**

**Dernière minute :**

**La direction d'Air France a finalement annoncé mercredi 24 septembre au soir, abandonner le projet de Transavia Europe.**

**C'est un recul important : les pilotes ont montré que le gouvernement peut reculer !**

**Gageons que, outre la détermination des pilotes, la décision d'autres syndicats que celui des pilotes, en particulier celle du SNPNC-FO d'entrer dans le conflit a participé à ce que la direction d'Air-France, donc l'État, décide de céder**

## Grève des inspecteurs du Permis de Conduire

Interview de Michel HONORE, responsable de la section départementale du SNICA-FO (Syndicat national Force ouvrière des inspecteurs, cadres et administratifs du permis de conduire et de la sécurité routière)



Michel Honoré

**Peux-tu présenter en quelques mots le Snica-FO ?**

Notre syndicat est un syndicat national, comme la plupart du temps dans la fonction publique d'État. Nous sommes fédérés à la FEETS (Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services - Force Ouvrière). Le champs de syndicalisation du Snica-FO, ce sont les inspecteurs du permis de conduire et les délégués à la sécurité routière.

Le Snica-FO est très largement majoritaire dans la profession. La presse dit même, parfois, « ultra majoritaire ».

**Entre le 15 et le 20 septembre, vous avez fait plusieurs jours de grève contre « la réforme Cazeneuve ». Peux-tu nous expliquer de quoi il retourne ?**

« Pour noyer son chien on l'accuse de la rage » dit le proverbe. Depuis des mois, la presse relaie la litanie du ministère de l'intérieur (auquel nous som-

mes désormais rattachés) selon laquelle les délais pour le permis de conduire sont insupportablement long, bien plus longs que dans les autres pays d'Europe.

C'est archi faux bien sûr. Notre syndicat a établi, chiffres à l'appui, qu'en réalité ils sont tout à fait comparables. Le ministère a donc imposé, dans un premier temps, deux « réformes ».

Le temps de passage de l'examen de conduite a été réduit de 35 à 32 minutes, pour nous imposer un examen supplémentaire par jour et par inspecteur (13 examens au lieu de 12 antérieurement).

Dans le même temps, il a demandé à des policiers ou des gendarmes à la retraite de faire passer le code. Nous serions « trop qualifiés » pour faire de la surveillance, a dit le ministre.

Sauf que l'examen du code, c'est beaucoup plus que de la surveillance : une fois les boitiers programmés, il faut correctement dérouler la séance (projection, etc...). L'examen passé, il faut analyser les résultats contenus dans les boitiers remis aux candidats, les reporter sur le logiciel prévu à cet effet, et...

Une fausse manipulation, et on doit rappeler les candidats qui devront repasser le code !

Mais le recours aux retraités de la police et de la gendarmerie est provisoire.

Ce que vise, au bout du bout, le ministère c'est la privatisation pure et simple de l'examen du code, qui serait confié à des opérateurs privés, après un appel d'offre. Il est prévu que cet appel d'offre aboutisse en juin 2015.

Il y a enfin le problème du permis

poids lourd. Il serait assez compliqué de donner tous les détails, mais à terme, il devrait nous échapper presque complètement pour être remis aux centres de formations de la profession, donc privatisé lui aussi.

Il ne nous resterait donc que l'examen pratique de conduite des permis auto et moto. Pour combien de temps ?

Et pour nous rassurer, le ministre indique que nous nous verrions confier de « nouvelles missions », comme le contrôle des autos écoles.

Nous faisons déjà ces contrôles.

Et lorsque nous établissons un rapport de contrôle défavorable (ce qui arrive), il n'y est jamais donné suite.

**Comment s'est passée la grève ?**

Elle a été massive dès le premier jour (plus de 65% de grévistes selon le ministère. plus en fait).

Nous demandions au ministère d'ouvrir de véritables négociations pour discuter de sa réforme.

Quel en est le résultat ?

Le ministre n'a pour l'instant pas donné suite. Nous avons préféré lever la grève plutôt que nous épuiser dans un conflit long.

Cela dit, sur 5 jours de grève, la moyenne de gréviste était de 50% !

En ce qui nous concerne, nous avons des propositions concrètes à faire au ministre. Ces propositions, nous allons les présenter à tous nos collègues.

Soyons clairs. Le ministre sait maintenant que rien ne pourra se faire sans concertation et que la profession est fortement mobilisée pour défendre le service public du permis de conduire et d'empêcher sa privatisation.

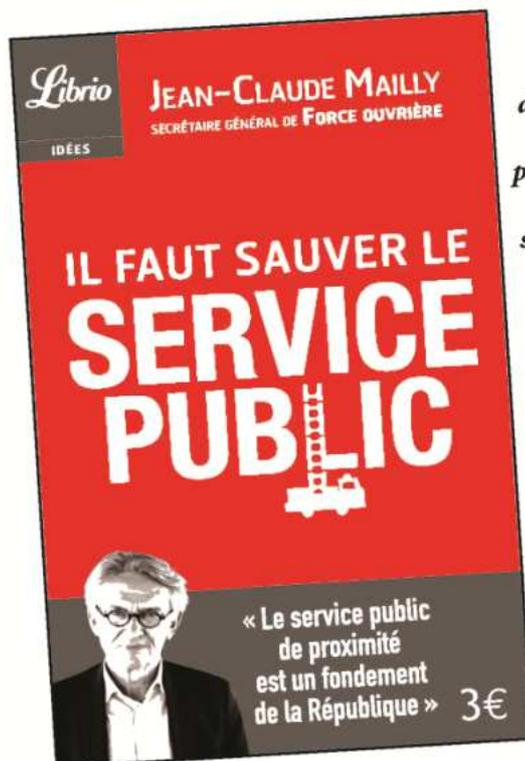
## Publication du livre de Jean-Claude Maily

### « Il faut sauver le service public »

**T**ous les militants Force Ouvrière sont attachés à la défense du service public.. Le livre de Jean-Claude Maily, dans le droit fil du « livre noir de la RGPP », établit, exemples et chiffres à l'appui, les coups considérables portés aux services publics par les politiques d'austérité du précédent comme de l'actuel gouvernement.

Qu'elles se soient appelé « RGPP », « MAP », qu'elles se soit déclinées sous divers avatars, « loi hospitalière », « refondation de l'école », Jean-Claude Maily donne les arguments pour combattre ces politiques d'austérité.

Un livre indispensable, un livre à lire et à diffuser, notamment auprès des agents de la fonction publique, dans le cadre de la préparation des élections du 4 décembre.



« Il n'y a pas de république sans service public et il n'y a pas de service public sans agents publics. »

*J. Maily*

## En direct des syndicats

### La section FO de Stream Global Services

**L**e Combat Social FO 49 a rencontré ce mois-ci les camarades de la section syndicale de l'antenne angevine de Stream Global Service, société qui se présente elle-même comme « l'un des principaux acteurs de l'externalisation de la Gestion de la Relation Client dans le High Tech, les Télécom, le Service en Ligne et l'Internet » (les majuscule sont dans le texte...).

Cyril Lardeux, délégué syndical, a répondu à nos questions



**Cyril Lardeux**

***Le Combat Social FO 49 : Peux-tu en quelques mots, présenter ton entreprise ?***

**C**yril Lardeux : L'essentiel de l'activité de Stream est d'assurer le support technique téléphonique pour le compte de sociétés comme Orange ou Canal+ qui « externalisent » cette activité. Cette externalisation leur permet d'exercer une énorme pression sur les prix et les prestations fournies. D'autant plus qu'à eux deux, Orange et Canal+ représentent 80 % de notre activité.

L'entreprise compte 700 salariés

en France (150 à Vélizy, 550 à Angers) et 2100 à Tunis..

En quelques années, Stream est passé de l'assistance technique informatique sur les logiciels et les matériels à celle sur les fournisseurs d'accès internet et les décodeurs.

La société veut maintenant développer des réponses téléphoniques de nature non plus techniques mais commerciales. Derrière cela, se cache la volonté d'une délocalisation encore plus forte vers les centres d'appels hors d'Europe.

La récente acquisition de Stream

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

par Convergys en janvier 2014, société américaine n° 2 du secteur qui a des sites dans le monde entier, en particulier dans le sud-est asiatique et la Chine (Convergys possède près de 30 sites aux Philippines !), ne peut que nous inquiéter.

**Peux-tu présenter ta section syndicale ?**

Nous nous sommes implantés chez Stream relativement récemment, en 2007. Aux élections en 2010, nous étions la seconde organisation syndicale avec 29 % des voix, derrière la CGT qui en représentait 54 et la CFDT 17.

Depuis, une section SUD et une section CGC se sont créées.

Dans cette situation, nous sommes la seule organisation de celles déjà présentes qui progresse aux élections. En avril 2014, nous sommes devenus la première organisation syndicale : 30 % pour FO devant SUD (25 %), la CGT (23 %), la CGC (12 %) et la CFDT (10 %).

La syndicalisation à Stream n'est pas simple, du fait du nombre important de contrats précaires et du très fort turn-over, j'y reviendrai, mais notre section syndicale progresse en nombre de cartes.

**Peux-tu m'expliquer à quels problèmes les salariés de Stream sont confrontés ?**

Les problèmes chez Stream sont, essentiellement, des salaires particulièrement bas au regard de la formation exigée : les techniciens sont payés au minimum de la grille de la Syntec (1 480 € brut par mois pour un technicien au niveau 1.4.1 et coefficient 240), alors que le Smic

est à 1430 € par mois;

Stream pratique aussi l'individualisation forcenée salaire, avec des changements permanents des procédures de calcul des primes accordées aux techniciens.

Les conditions de travail sont particulièrement pénibles : les techniciens répondent toute la journée au téléphone, dans des « open-space » bruyants, avec deux poses de 15 minutes (une par demi-journée), non rémunérées.

Du coup, le turn-over est important dans la catégorie des techniciens, comme l'absentéisme.

Les conditions de travail sont telles que dans cette catégorie, il y a plus de 10 000 jours d'arrêts maladie par an, dont plus de 1700 sont des « absences injustifiées » ! Pour combattre cet absentéisme, la direction ne trouve rien de mieux que multiplier les entretiens disciplinaires et les licenciements pour faute !

Le recours aux CDD est massif pour les techniciens chargés de la réponse téléphonique, ce que nous appelons les « techniciens support » : 40 % de CDI et 60 % de CDD.

Lorsqu'il y a perte de marchés, les salariés sont reclassés sur d'autres fonctions qui ne correspondent ni à leur formation, ni à leur contrat de travail initial, ni bien sûr à leurs souhaits.

Dans ces cas, la direction ne se prive pas de dire que si le salarié n'est pas content, il peut toujours démissionner.

Lors d'une visite, notre directeur a même indiqué que nous avions « trop » de droits, nous comparant aux salariés tunisiens, puisque ceux

-ci n'ont aucune couverture sociale en cas de maladie, sans parler de leurs salaires, qui, primes comprises, plafonnent à 350 euros mensuels pour des salariés recrutés avec un bac+4 minimum.

Nous lui avons répondu, dans un tract, que c'est la raison pour laquelle nous sommes solidaires de nos camarades de l'UGTT (*Union Générale des Travailleurs Tunisien - centrale syndicale en Tunisie NDLR*) chez Stream-Tunis qui exigent une amélioration de leurs salaires, de leurs droits et de leurs conditions de travail.

**Peux-tu m'indiquer quelles sont vos revendications ?**

Cela peut surprendre, nous revendiquons surtout l'application du code du travail et de notre convention collective (la Syntec).

Ainsi, en 2013, nous avons signé la NAO même si les augmentations de salaires étaient loin de nous satisfaire (quelques améliorations salariales, avec l'augmentation du titre restaurant en particulier).

Nous avons signé parce que dans le cadre de ces NAO, nous avons obtenu le respect des heures de travail des techniciens (avec notamment la fin des déconnexions intempestives ordonnées par les managers), la fin de la perte de jours fériés lors de la pose du deuxième jour de repos sur ceux-ci, etc... .

Tu auras donc compris que nous revendiquons principalement le respect du contrat de travail, des hausses de salaires et l'amélioration des conditions de travail.

*Propos recueillis le 22 septembre 2014*

# MEETING INTERPROFESSIONNEL



avec

**Jean-Claude MAILLY**

Secrétaire général de la

Confédération Générale du Travail

**FORCE OUVRIÈRE**

**JEUDI 9 OCTOBRE**  
**À REZÉ - 17H30**



Départs d'Angers, en car  
Rendez-vous à 16h  
Place La Rochefoucault

UD FO Maine et Loire 14 place Louis Imbach ANGERS - 02 41 25 49 60 [www.fo49.fr](http://www.fo49.fr)